

Le
Camp de *Recoux*
Commune de *Soyaux* (*Charente*)

Par A. Favraud

Topographie

Le camp de *Recoux* occupe, à l'extrémité nord de la commune de *Soyaux* (arrondissement d'*Angoulême*), section A, N.1096, 1097, 1098, 1099 et 1205, un promontoire, appelé *Champ-de-Bélaïr*, que limite à l'ouest, la vallée de la *Font-Noire* et, à l'est, une petite vallée sèche qui le sépare d'un autre camp fortifié.

Comme les autres promontoires voisins, tous fortifiés également, il a été habité, à l'époque néolithique tout au moins, par des peuplades qui y ont laissé des traces manifestes de leur séjour.

Ce camp est connu depuis longtemps, et bon nombre d'archéologues charentais y ont fait des découvertes curieuses; MM. *Ramonet*, de *Ruelle*, *Puymoyen* et *Lièvre*, d'*Angoulême*, en ont déjà entretenu le public.

Il est placé sur un rocher calcaire recouvert presque partout, d'une mince couche de terre qui paraît, en certains endroits, au lieu de nos fouilles notamment, avoir été apportée depuis son occupation par les peuplades primitives, par les pluies et le vent.

C'est un type à peu près complet et peut-être unique, dans notre région tout au moins, du passage graduel de l'époque de la pierre polie à l'âge du bronze.

Instruments et ustensiles de toutes sortes en silex, en grès, en os, se trouvent associés à la hache plate en bronze et au bracelet guilloché; la poterie grossière et mal cuite est mêlée à des vases aux anses élégantes, aux dessins curieux, à la pâte noire et fine.

Ce passage lent du silex au bronze est la cause du grand nombre de haches polies qui ont été brisées ou dénaturées, souvent intentionnellement, par le choc ou par le feu.

Cet âge du bronze a duré longtemps à *Recoux*; si les premiers instruments ont pu être importés, ce que nous ignorons, la plupart ont été fondus sur place, ainsi qu'on peut s'en assurer par la présence de déchets de fonte qui ont été trouvés sur les lieux.

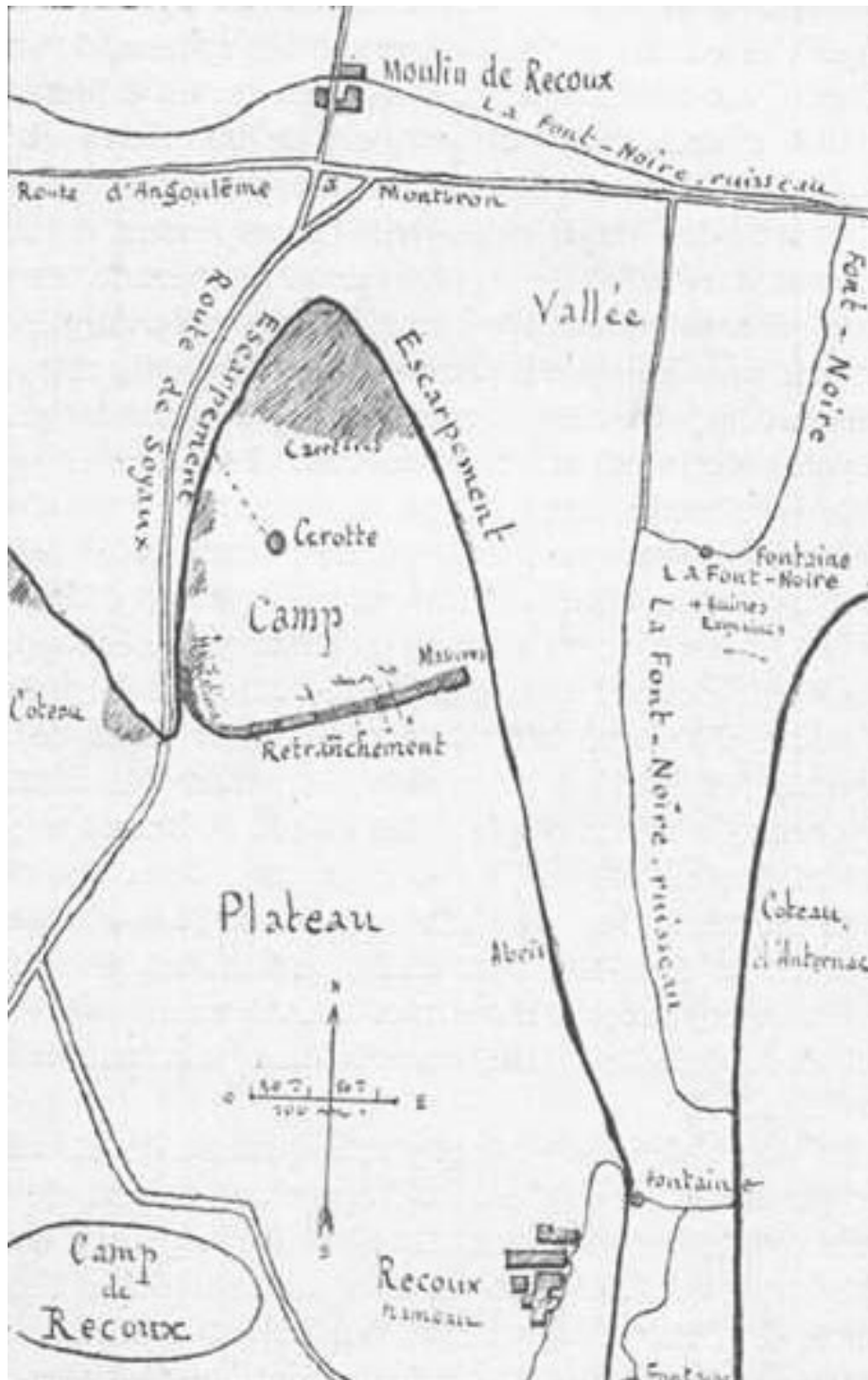
A côté de la hache plate sans rebord, imitation de la hache de silex, ou rencontre le bracelet ouvert, orné de stries, comme à *Vénat*, ce qui montre un progrès sensible dans le travail du bronze. Si la hache appartient incontestablement à l'époque *morgienne*, il est non moins certain que le bracelet est *larnaudien*.

Le rocher de *Recoux* est recouvert, sur ses bords, d'une couche de terre végétale variant de 0.10m à 0.50m d'épaisseur; cette terre, rougeâtre en général, est noire dans certaines parties; quand elle est épaisse, le fond est parsemé de grosses pierres qui ont sans doute servi à consolider les huttes des habitants et dont la face supérieure est souvent rayée par le soc de la charrue. Les objets trouvés entre ces pierres, ainsi que ceux des foyers, sont les seuls qui n'aient pas été remués depuis qu'ils ont été abandonnés par leurs possesseurs. Ils sont trouvés en place.

Sur la plus grande partie du promontoire, le rocher est à nu.

Le camp de *Recoux* occupe une surface triangulaire de plus de quatre hectares (4 hect. 94 ares, 23 centiares, d'après le cadastre); sa plus grande longueur, du sud au nord, est de 375 mètres, et sa base, de l'est à l'ouest, de 238 mètres. Son altitude est de 90 mètres et il domine de 30 mètres les vallées environnantes.

Défendu des deux côtés par l'escarpement de ses rochers il a été fortifié au sud par un rempart de terres et de pierres qui occupe toute la base du triangle en suivant une direction à peu près rectiligne. Ce retranchement mesure 200 mètres de long sur une largeur moyenne de 16.80m et une hauteur de 1.65m.



Blanleuil et Favraud

Le spectateur placé sur ce promontoire jouit d'un spectacle magnifique: à l'est, de l'autre côté de la *Font-Noire*, le coteau d'*Antornac*, le camp d'*Entre-roches* et ses rochers escarpés, et une petite échappée sur *Magnac* et la *Touvre*; au nord-est, une belle vallée couverte d'arbres, les coteaux des deux rives de la *Touvre*, des plaines immenses, et, dans un lointain vapoureux, la masse sombre de la forêt de *Braconné*; à l'ouest, les vallées de l'*Isle-d'Espagnac*, de la *Touvre*, de la *Charente*, les

plateaux fortifiés de l'*Isle-d'Espagnac* et de *Bois-Menu* et enfin, au sud, les plateaux boisés de *Soyaux*, de *Recoux* et d'*Antornac*.

Il était difficile d'être surpris dans une semblable situation.

Au point de vue géologique, le plateau de *Recoux* fait partie du terrain crétacé, étage *angoumien* de la craie inférieure (*Coquand*). Il ne possède point d'eau, mais trois fontaines abondantes alimentent la *Font-Noire*, à l'est, et devaient amplement suffire aux besoins des habitants. Deux de ces fontaines, situées en face et à 200m du retranchement, ont été, plus tard, utilisées par les *Romains* qui les ont captées et ont construit dans le vallon une villa que l'on ne peut plus reconnaître aujourd'hui que par les nombreux débris de tuiles à rebord, de vases en terre rouge sigillés et de canaux en ciment, qui jonchent le sol.

Si les *Romains* n'ont pas occupé le camp, ils en ont donc, tout au moins, habité les abords.

Le coteau de *Recoux* a été, depuis longtemps, attaqué par les carriers. Toute la partie sud a disparu et le côté ouest est fortement entamé. Un tiers de la surface a été fouillée; la partie extrême du retranchement a disparu de ce côté; la place des huttes n'existe plus et, si l'envahissement continue, dans dix ans, il n'y aura plus aucune partie à fouiller. Pas un souvenir ne restera de ce vieux vestige de la vie de cette antique race que le résultat des fouilles de MM. *Ramonet*, *Lièvre*, *Chauvet*, *Puymoyen* et autres, qui ont sauvé de la destruction bon nombre de reliques curieuses et intéressantes de l'industrie de la peuplade de *Recoux*.

Les camps fortifiés, comme celui de *Recoux*, ne sont pas très rares. Le lieutenant-colonel de *La Noé*, dans ses *Principes de la Fortification antique* (*Ernest Leroux*, 1888, in 80), cite le *Mont-Vaudois*, de deux hectares et demi, le *Mont-Bart*, de deux hectares, le *Mont-de-Desandans*, de trois hectares et demi, les enceintes de *Corcelles* et de *Loiselot*, de un hectare et un hectare et demi, celles de *Chariez* et de *Cita*, tous situés sur des sommets ou à l'extrémité d'escarpements et de promontoires. MM. *Bleicher* et *Barthélemy* (*Association pour l'avancement des sciences, Nancy*, 1886, t. u, p. 656), citent le camp de *La Tourasse*, placé dans des conditions semblables. M. Castagné (*Mémoire sur les ouvrages de fortification des Oppidum Gaulois de Murcens*) et *Bulliot* (*Fouilles du Mont-Beuvray*) décrivent des monuments en tout semblables. *Charles Delon* (*Notre capitale Paris*, p. 42) semble avoir pris *Recoux* comme modèle de son camp retranché. *N. Ponthieux* décrit avec détails le camp de *Catenoy*. Les camps de *Furfooz*, de *Pont-de-Bonn* et de *Hastendon*, en *Belgique*, sont de même, établis sur des surplombs; le camp du *Havre*, exploré par M. *Bourdet* se compose de deux enceintes. Enfin plus près de nous, M. *Brouillet* (*Indicateur archéologique de l'arrondissement de Civray*) ne cite pas moins de trente camps dans ce seul arrondissement.

Autour d'*Angoulême* même, tous les coteaux sont retranchés et il en existe plus de dix dans un espace de quelques kilomètres seulement.

Tous ces camps sont identiques quant à leur situation et à leurs principales dispositions; tous ont fourni des objets semblables ou analogues, suivant l'époque où ils ont été occupés.

Retranchements

Tous les camps placés sur les promontoires sont protégés, à une de leurs extrémités, par un retranchement. Ainsi en est-il de *Recoux*.

Le lieutenant-colonel de *La Noé* donne une description détaillée de ces retranchements.

Celui de *Recoux* se présente sous la forme d'un bourrelet très aplati, dont les talus ont une pente du tiers en moyenne. La base mesure assez régulièrement une largeur de 16.80m; mais la hauteur au-dessus du sol naturel varie d'un point à un autre. Elle est de 2m environ au point le plus élevé, qui correspond au centre du tracé; sur les deux extrémités, elle s'abaisse jusqu'à 1.60m et même 1.0m.

La levée n'a jamais été précédée d'aucun fossé. Elle est composée, en totalité, de matériaux pris à la surface du sol, en avant et en arrière et dans son voisinage immédiat. On y trouve, cependant, et en quantité considérable, d'énormes blocs de pierre, quelquefois de plus d'un mètre de longueur, qui pourraient avoir été apportés des escarpements.

A l'extrémité est, le retranchement se termine à environ seize mètres de l'escarpement qui, là, est considérable. Des constructions relativement récentes en ont encore détruit une longueur de 21.60m; enfin, à 12m de ces restes de constructions, des travaux de culture et de nivellement, effectués en 1884, en ont enlevé une longueur de 56m. Il se continue ensuite, sauf une ouverture de 2.50m enlevée pour livrer passage à un chemin d'exploitation, sur une longueur de 80 mètres. Cette extrémité, aujourd'hui mutilée, s'infléchissait au nord et bordait l'escarpement, faible en cet endroit, sur une longueur de près de 70 mètres.

Un chemin, partant du vallon, débouchait en cet endroit sur le plateau.

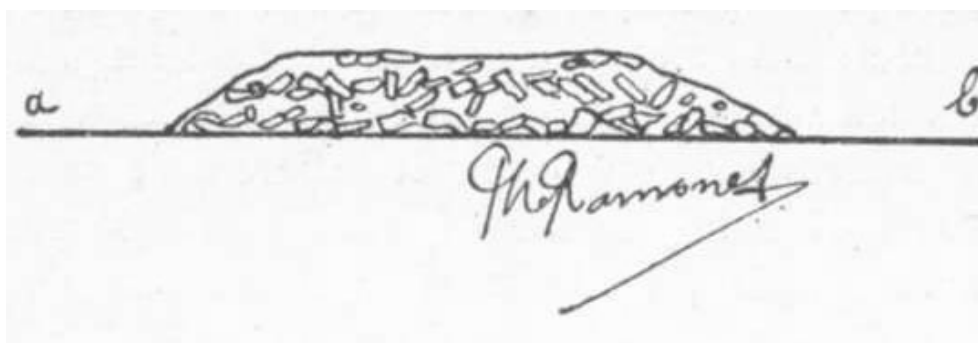
César, qui a vu de près les fortifications celtiques, les décrit ainsi:

"Voici le mode de construction ordinaire des murailles gauloises. Des poutres, d'une seule pièce en longueur, sont posées sur le sol, d'équerre avec la direction du mur et à la distance de deux pieds les unes des autres; puis on les relie, dans œuvre, par des traverses et on les revêt entièrement de terre, à l'exception du parement, qui est formé de grosses pierres, logées dans les intervalles dont nous avons parlé. Ce premier rang solidement établi, on élève par dessus un deuxième rang semblable, disposé de manière que les poutres ne touchent pas celles du rang inférieur, mais qu'elles n'en soient séparées ~< que par le même intervalle de deux pieds, dans lequel on encastre pareillement des blocs de pierres bien ajustés. On continue toujours de même jusqu'à ce que le mur ait la hauteur voulue. Ce genre d'ouvrage avec des pierres et des poutres alternées régulièrement, fait un ensemble qui n'est point désagréable à l'œil; il est, de plus, parfaitement adapté à la défense des places, attendu que la pierre préserve le bois de l'incendie et que ses poutres, longues souvent (le quarante pieds, et reliées entre elles dans l'épaisseur du mur, ne peuvent être brisées ni détachées par le bélier." (De Bello Gallico, VII, 23.)

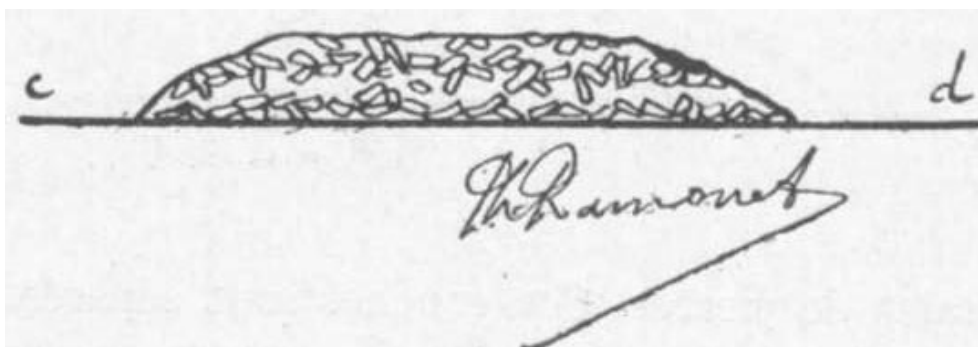
Quelquefois, les pièces de bois étaient recouvertes d'une chape d'argile, pour les préserver de l'humidité et empêcher la décomposition. (Voir *Bleicher* et *Barthélemy*, *Les camps et refuges de la Lorraine*; *Castagné*, *Oppidum de Morcens* (*Lot*); *Bulliot*, *Fouilles du Mont-Beuvray*; de *La Noé*, *Principes de la fortification antique*, etc).

On a souvent rencontré des traces de ces poutres, et on peut affirmer leur existence à *Recoux*.

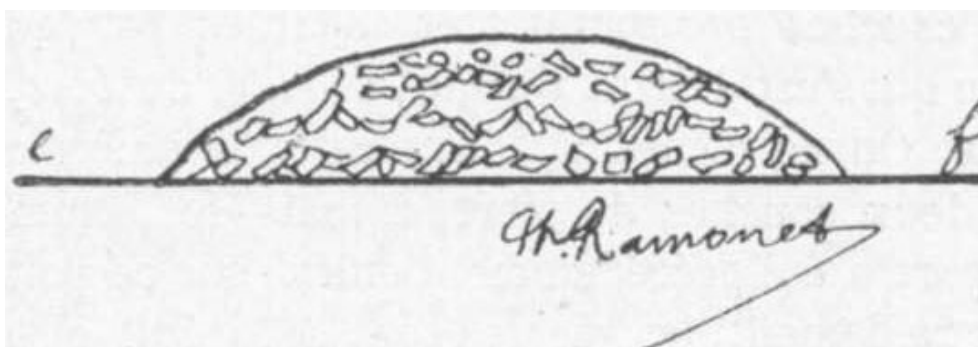
M. Ramonet, de *Ruelle*, qui assistait aux travaux de destruction de 1884, décrit ainsi (*Journal l'Homme*, N. des 25 juillet 1885 et 1887) la coupe du retranchement:



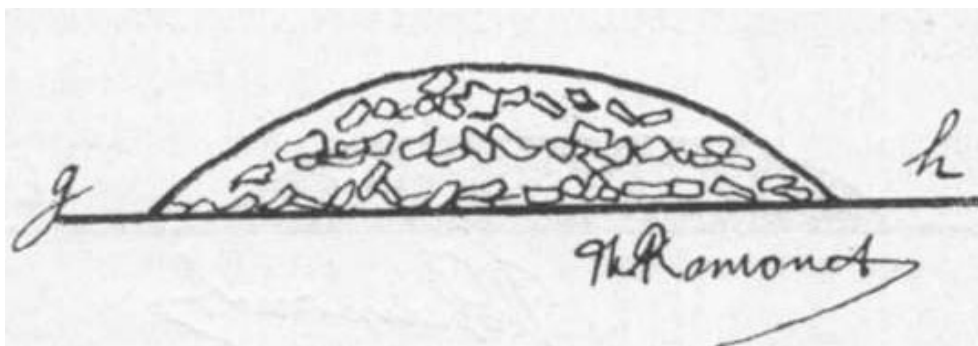
"La première coupe a 1.30m seulement de hauteur. La face de la coupe présente une agglomération de pierres de moyenne grosseur, c'est-à-dire pouvant être maniées par un seul homme. Ces pierres qui sont presque toutes aplaties, ne sont cependant pas posées naturellement dans le sens horizontal. Elles paraissent au contraire renversées de divers côtés, *comme si quelque chose avait cédé sous elles*. En les examinant bien, on reconnaît qu'elles ont dû, dans toute la largeur du rempart, être placées par couches horizontales et séparées par quelque chose qui s'est détruit ou qui a brûlé, du bois, sans doute. On ne comptait, dans cette première coupe, que deux couches de pierres, mais le sommet du rempart a été précédemment enlevé sur ce point. Actuellement, les pierres sont séparées, et même entourées par un mélange de terre brûlée et de cendres, dans lequel il y a un mélange de menu charbon et beaucoup de petites pierres, de tessons de poterie grossière, d'os et de silex brisés ou travaillés.



La seconde coupe offrait à peu près le même aspect. Les pierres étaient renversées et ne paraissaient former que deux couches horizontales, mais ici encore le sommet manquait...



La troisième coupe, de 2 mètres de hauteur, présentait une agglomération de pierres, mais on reconnaissait facilement que ces pierres, quoique renversées dans tous les sens, avaient dû former trois couches horizontales. Le terrain noirâtre paraissait encore aux deux extrémités de la coupe, le sommet et le centre étaient garnis de cendres grises parmi lesquelles il y avait un peu de charbon.



A part les tessons de poterie et les silex taillés, ces cendres contenait peu de chose. Ce qui était le mieux conservé en os, en dents et en corne (bois de cerf), se trouvait dans le terrain noirâtre mélangé de cendres, sur les bords. Enfin la quatrième coupe, à l'extrémité de l'espace déblayé, a aussi 2 mètres de haut. Son sommet est arrondi, et l'on y distingue aussi trois couches horizontales de pierres. Ces couches sont séparées par des cendres grises. Le terrain noirâtre ne paraît que des deux côtés de la coupe."

M. *Ramonet* conclut de ces observations que le rempart de l'oppidum de *Recoux* était composé de couches alternées de pierres, de terre et de bois, placées les unes sur les autres horizontalement, et que le bois a été détruit par un incendie.

M. *Ramonet* est un observateur très consciencieux et son opinion paraît exacte. Du reste, on peut encore le contrôler sur les lieux.

Recoux n'est pas le seul camp de notre région où le retranchement ait été incendié; le camp des *Anglais*, à *Voeuil*, contient, au centre de la jetée, une couche de chaux qui n'a pas moins de 2.70m de puissance et qui paraît s'étendre sur toute la longueur du retranchement. (Bulletin de la Société archéologique de la *Charente*, 1885.) La question paraît donc vidée.

On n'est pas d'accord sur l'époque où ces sortes de défenses ont été établies; il est probable qu'on les a construites à des dates diverses, suivant les besoins des habitants.

L'intérieur du retranchement de *Recoux* — et de celui de *Voeuil* — contient des silex taillés, des poteries, des pointes de flèches, et, comme il a été construit avec les matériaux qui se trouvaient sur les lieux, on peut, sans craindre de se tromper, en fixer l'édification, au plus tôt, à l'époque de la pierre polie, peut-être même à l'âge du bronze, bien qu'on n'y ait pas trouvé d'objets en métal.

Il a été détruit, soit par un siège d'une tribu ennemie, soit par un accident, mais sûrement par un incendie, probablement vers la fin de l'âge du bronze.

La Sépulture

Presque tous les camps antiques renferment des sépultures; jusqu'ici, il n'en a été trouvé qu'une seule à *Recoux*.

M. *Ramonet*, que nous aimons à citer parce que c'est un observateur méticuleux, qui a assisté, jour par jour, à la démolition de la partie centrale du retranchement, qui a noté, au fur et à mesure, ses observations et ses découvertes, décrit ainsi, dans une note inédite du 30 mai 1885, qu'il a bien voulu nous communiquer, la découverte de cette sépulture"

"Entre les deux camps, à peu près vers le milieu (du retranchement) et dans la partie du terrain rougeâtre, a été trouvé un squelette humain. Il était entouré et recouvert par des pierres plates semblables à celles qui avaient servi à la construction du rempart.

Je n'ai vu que la tête de ce squelette, le reste avait été détruit, avant mon arrivée à l'oppidum, par les ouvriers terrassiers.

Les pierres n'avaient pas encore été dérangées et j'ai pu me rendre compte que le vide qui existait au milieu d'elles n'était pas assez grand pour que le squelette y fût étendu dans toute sa longueur. Il fallait absolument qu'il fût accroupi pour être renfermé dans si peu d'espace... Avec le squelette, se trouvait un poignard en silex, qui fut brisé d'un coup de pioche."

Les pierres étaient posées de champ, formant une cavité rectangulaire, et le squelette était recouvert de pierres plates. La sépulture était en travers du retranchement, un peu obliquement. Elle touchait presque le sol et, tout autour, la terre du retranchement était rouge. Partout ailleurs, elle était noire. (Note verbale de M. *Ramonet*, 1894.)

La partie du retranchement où se trouvait cette sépulture ne présentait pas le même aspect que le reste; elle était plus récente. Peut-être y avait-il là, primitivement, une porte ou une partie détruite par accident. (Note verbale de M. *Ramonet*, 1896.)

Il a été impossible de savoir si le corps a été incinéré ou non, les ouvriers ayant fait disparaître la tête dès le lendemain.

Les Habitations

Le retranchement de *Recoux* se recourbait, à l'ouest, parallèlement au flanc du coteau. C'est dans l'abri formé par ce coude et tout le long du mur que se trouvaient les habitations.

Comme toutes les tribus sauvages ou à demi civilisées, les habitants de *Recoux* habitaient des huttes formées de pieux plantés dans le rocher, dont les intervalles étaient garnis de branchages. Il arrivait souvent que ce clayonnage était consolidé avec de l'argile délayée avec de la paille hachée.

Quelquefois les poteaux se rejoignaient au sommet, ne laissant qu'un trou pour le passage de la fumée, d'autres fois, ils étaient perpendiculaires et supportaient une charpente conique recouverte d'herbes ou de peaux d'animaux.

La porte était basse et presque dissimulée et il n'y avait pas d'autre ouverture à l'habitation que la cheminée centrale.

Sur une longueur de cent et quelques mètres perpendiculairement au corps du retranchement, mais à l'abri de la courbe qu'il forme à l'ouest, le sol est couvert de petits foyers indiquant le centre des huttes dont les trous, pratiqués pour la pose des étais, sont encore apparents. Ces huttes n'avaient pas plus de

5 à 6 mètres carrés; les unes étaient elliptiques, d'autres rectangulaires à angles arrondis. Les foyers sont creusés dans le rocher, à 0.08 à 0.10m de profondeur; on a profité, le plus souvent, d'une fissure naturelle du rocher, qui a été agrandie et régularisée, mais, quelquefois, le foyer a été creusé en entier; il affecte alors une forme elliptique presque régulière et se termine au fond en cul de four. La surface de ces foyers varie de 6 à 10 décimètres carrés. Les trous percés pour la pose des étais de la hutte rayonnent autour du foyer, dont ils sont distants de 1.50 à 2 mètres; ils sont généralement espacés entre eux de 1.50m et ont la forme d'un carré un peu arrondi aux angles, et de 0,03 centimètres à 0.04 centimètres de profondeur. Dans l'intérieur de la hutte, on rencontre quelquefois deux ou trois autres trous plus petits, placés à 0.30m à 0.40m du foyer et destinés, sans doute, à soutenir l'armature de la crémaillère.

On trouve, assez fréquemment, de petites masses de terre imparfaitement cuite, trop grosses pour avoir appartenu à une poterie, qui pourraient bien avoir fait partie d'un enduit extérieur; mais comme aucune ne porte de trace de clayonnage, nous ne pouvons pas affirmer qu'elles aient servi à cet usage.

Trois espaces de huttes ont été découverts en entier; ils étaient rectangulaires, mais avec des angles arrondis. Dans deux de ces huttes, on avait approprié une cavité naturelle du rocher, pour y établir le foyer; dans la troisième, ce foyer avait été creusé entièrement par le constructeur, avec une telle perfection, que le carrier *Vignerot*, de *l'Isle-d'Espagnac*, eut dessein de l'emporter chez lui pour servir d'auge; mais il se brisa en le détachant du rocher.

C'est dans ces huttes, dans les foyers surtout, que se rencontrent le plus souvent, au milieu d'une terre noire et charbonneuse, les objets les plus curieux et les mieux conservés.

Il n'y avait point de hutte commune à *Recoux*; du moins, aucun vestige n'en a été trouvé.

Un espace libre, de 2 à 3 mètres, était ménagé entre chaque hutte.

"Les hommes primitifs, dit M. *Pommerol* (Alluvions de l'âge de la pierre polie, Assoc. pour l'av. des sciences, 1880, p. 777-780), avaient l'habitude de creuser des fosses pour établir et allumer des foyers. Ces foyers servaient, tantôt à brûler les morts et les offrandes funéraires, tantôt, placés dans le voisinage ou dans le centre des habitations, ils étaient destinés à la préparation des aliments. Dans les deux cas, les objets sont accumulés sur un espace restreint, les cendres sont nombreuses, disposées par couches, et la terre est sensiblement remaniée."

Une carrière à ciel ouvert est établie dans le flanc du coteau où se trouvaient les habitations, et, chaque jour, la mine fait disparaître les traces qui viennent d'être mises au jour. Tout l'espace où se trouvait le campement a maintenant à peu près disparu (novembre 1897.)

Cet angle sud-ouest est, avec le retranchement, le seul point du camp où l'on puisse trouver en place des silex travaillés. Dans le reste de l'enceinte, comme en dehors, d'ailleurs, on trouve fréquemment des éclats informes, mais presque jamais d'objet ayant été terminé. Là, au contraire, les instruments ont été finis, ils ont servi et sont, pour la plupart, hors d'usage, brisés par hasard ou intentionnellement.

La Grotte

On a longuement discuté pour savoir si les hommes néolithiques habitaient à demeure leurs camps fortifiés; les découvertes de *Recoux* ne permettent pas de vider la question, mais elles donnent la preuve que la population y a fait un très long séjour en été et en hiver. Et il en est de même dans les autres camps de la région. Partout, en effet, nous trouvons des débris de leur civilisation en certains endroits du camp, partout aussi nous rencontrons une grotte. Les camps de *Voeuil*, *Entreroches*, *Antornac*, *Mougnac*, *Bois-Menu*, etc., ont des grottes naturelles qui ont été utilisées; *La Quina*, *Les Eaux-Clares*, *Soyaux*, *Recoux*, etc., qui n'en avaient pas ou qui n'en avaient que d'insuffisantes, en ont été pourvus artificiellement.

Sur le point culminant du plateau de *Belair*, à 121 mètres du retranchement, presque au centre du triangle fortifié, à 74 mètres de l'escarpement ouest. on aperçoit, creusé dans le rocher, un trou ovoïde de 0.70 sur 0.50m, aux parois lisses et usées, s'enfonçant perpendiculairement dans le sol. Deux autres trous, creusés à quelques mètres, ont été abandonnés. A 3.50m de profondeur, ce trou donne entrée, à

l'est, dans une salle elliptique, creusée artificiellement dans le roc, de 48 mètres carrés sur 2.60m de hauteur moyenne, obstruée de blocs de pierre provenant du travail des mineurs et trop gros pour être extraits par l'ouverture.

Il y a une trentaine d'années, la grotte a été comblée et il nous a fallu retirer, par l'étroite ouverture, tous les matériaux qui y étaient amoncelés et tassés, briser avec la masse les blocs de rocher afin de pouvoir les extraire et se rendre compte du refuge hiémal de la tribu.

Ces débris comprenaient une couche de 1.80m de décombres amenés récemment et intentionnellement, parmi lesquels nous avons trouvé un denier tournois de *Henri IV*; 0.50m de sable calcaire et, au-dessous, 0.30m d'argile. A la surface de la couche de sable, se trouvait un pic en silex, à la pointe écaillée et usée, qui avait probablement servi à creuser la grotte, et une boule de pierre calcaire; plus profondément, il n'y avait aucun débris. Il est vrai que la grotte n'a pas été vidée sur toute sa surface.

A l'ouest de la grotte, un boyau étroit semble conduire au flanc du coteau. On a trouvé, à l'ouverture extérieure de ce passage, des cendres, du charbon, des débris de poteries et un petit vase presque entier ayant la forme d'un pot de fleurs.

Cette double habitation des camps retranchés n'avait pas encore été signalée; on connaissait bien les camps et les grottes, on savait bien que les uns et les autres ont servi d'habitation et de refuge, mais on n'avait pas montré leur corrélation.

Recoux nous prouve que, l'été, la tribu habitait des huttes probablement formées de branchages, ombragées peut-être de grands arbres, à l'abri du retranchement, mais que l'hiver ou en cas de danger, elle se réfugiait dans une caverne, naturelle ou artificielle, à l'abri du froid et de la pluie, creusée dans le camp même ou dans son voisinage immédiat, mais toujours protégée par le retranchement et offrant une sortie extérieure.

C'était là aussi, sans doute, que les provisions étaient conservées, à l'abri de l'humidité et d'une surprise de l'ennemi.

Les Objets découverts

Les objets trouvés à *Recoux* se rapportent surtout à deux époques: la pierre polie et le bronze.

Ce n'est pas la moindre curiosité de cette station que de nous montrer le passage lent de la pierre au métal avec les objets caractéristiques de la fin d'une civilisation et du commencement d'une autre.

Les découvertes préhistoriques faites en *Charente* — et ailleurs, mais en *Charente* surtout, — avaient fait connaître les différents âges de la pierre taillée, de la pierre polie et du bronze; aucune station n'avait fourni des matériaux pris sur place, montrant une filiation, une suite naturelle et progressive d'un âge à un autre. Un véritable hyatus — et c'est le nom qu'on lui donnait — séparait l'industrie de la pierre de celle du métal; grâce à nos découvertes de *Recoux*, il vient de disparaître.

A l'époque de la pierre polie, la population connaissait les animaux domestiques, le Boeuf, le mouton, le porc, le chien, etc., elle se livrait à l'agriculture et connaissait le froment qu'elle savait broyer et cuire; mais il y avait, presque constamment, guerre de famille à famille, de tribu à tribu, de peuplade à peuplade. De là, nécessité des camps établis en surplomb des vallées, sur un massif de rochers formant promontoire, relié au reste du pays par un étroit passage et fermé par un retranchement ou un fossé, d'un lieu de sécurité, en un mot.

C'est toujours près de ce retranchement que la couche de terre est la plus épaisse et qu'elle contient le plus d'objets anciens; c'est donc là qu'habitait la tribu, à portée de repousser une attaque inopinée. Presque toujours, la charrue n'a pas atteint le fond du sol en ce lieu, et la couche archéologique est là encore dans sa disposition primitive.

C'est dans cette couche vierge que la plupart des objets que nous décrivons ont été recueillis.

Voici la liste des principaux de ces objets:

1.- Haches éclatées préparées pour le polissage. (PI. 1, N. 1.)

Deux haches seulement ont été trouvées par nous, mais les débris sont nombreux.

Ces haches proviennent, très probablement, de la *Petite-Garenne*, à l'ouest d'*Angoulême*, où se trouvait un atelier considérable de taille grossière des silex. On extrait aujourd'hui, en ce lieu, des cailloux pour le pavage des routes, et les ouvriers retirent du sol, des haches entières, des haches brisées et surtout des déchets nombreux. On trouve quelquefois, à une profondeur de plus d'un mètre, des foyers avec des tas de cendres, des bois de cerfs, etc. Le gisement était exploité à ciel ouvert, sur une profondeur de deux mètres environ.

Des haches semblables ont été trouvées au *Mont-Bart*, à *Catenoy*, au *Chaffaud*, à *Puymoyen*, à *La Couronne*, à *Mouthiers*, à *Voulgézac*, à *Bois-Menu*, à *Hurtebise*, etc. *M. Ramonet* en possède trois provenant de *Recoux*.

2.- Haches éclatées ayant subi un commencement de polissage, deux exemplaires.

On en a trouvé de semblables à *Catenoy*, dans les tumulus de la *Boixe*, etc. *M. Ramonet* en possède une, venant (le *Recoux*, en pierre parsemée de grains rouges.

3.- Haches polies — trois exemplaires. (Pl. 1, N. 2.)

4.- Hache polie très petite; était peut-être un instrument votif. (Pl. 1, N. 4.) Il y a lieu toutefois de croire que c'était un outil utilisé, car une hache semblable a été trouvée dans un tumulus de la *Boixe* (Pl. 1, N. 5) et elle porte des traces d'usure et d'aiguillage.

5.- Hache polie ayant été brisée, puis retaillée et repolie (Pl. 1, N. 3.)

Le silex et toutes les pierres dures ont servi à confectionner ces haches. Il n'en existe pas plus d'une vingtaine qui soient entières; les autres sont brisées, quelques-unes intentionnellement.

Les unes ont été éclatées par le feu, d'autres par percussion; on les a employées comme percuteurs, elles ont été aiguillées en poinçons, etc. On voit que cet outil était passé de mode et qu'on cherchait à en utiliser les débris.

Le N. 2 est remarquable en ce que le galet qui en est la matière a conservé sa forme primitive; le tranchant seul a été poli. Cette hache était cachée dans une fissure du sol à l'intérieur d'une hutte.

On trouve des haches polies un peu partout.

6.- Lames en silex.

Lames retouchées sur les bords et terminées en pointe (Pl. 1, N. 7), huit semblables.

Lames retouchées sur toute une face parfaitement dressées et taillées. (Pl. 1, N. 9.) — Cet objet, qui est un vrai bijou, a été brisé et le talon est perdu; on l'a toutefois utilisé encore en y faisant deux encoches afin de l'assujettir à un manche.

Talon de lance, soigneusement retouchée et en partie polie. (Pl. 1, N. 8.)

Un autre semblable à ce dernier. *Catenoy*, *Le Chaffaud* en ont donné de semblables.

7.- Pointes de flèches.

Pointes en amande. 51 exemplaires. (Pl. 1, N. 12, 13.) Ces objets ne sont pas rares. On en a trouvé de semblables à *Catenoy*, à *Chassey*, à *Neufchâtel*, *La Boixe*, *Le Chaffaud*, *Voeuil*, *Bois-Menu*, *L'Arche*, *Saint-Fraigne*, etc.

Flèches triangulaires. (Pl. 1, N. 15.) 6 autres semblables. Il en a été trouvé une fort belle sur le plateau de la *Tourette*.

Flèches à ailerons. (Pl. 1, N. 16, 17, 21, 22 et 23). 104 exemplaires.

On trouve de ces flèches un peu partout. Le N. 16 est à peine ébauché; le N. 17 atteint un degré de perfection qu'on ne rencontre guère qu'en *Danemarck* et en *Espagne*; il en existe deux exemplaires à *Recoux*; le N. 22 affecte une forme un peu ogivale. Certaines pointes n'ont que 0,007 de long. Le N. 21 est très massif. 8 exemplaires. Le N. 14 est irrégulier et bizarre.

Flèches à encoche (Pl. 1, N. 20, 24) se trouvent généralement dans les dolmens.

Flèches longues et minces. (Pl. 1, N. 19.) 5 exemplaires.

Flèche en feuille de saule. (Pl. 1, N. 26.) Un seul exemplaire, appartenant à *M. Ramonet*.

On peut en rapprocher le N. 18.

Flèche en losange. (Pl. 1, N. 28.) Un seul exemplaire.

Quelques-unes de ces flèches ne sont retouchées que d'un seul côté.

8.- Aiguisoirs. (Pl. 1, N. 6.)

9.- Meules à écraser le grain. Ce sont des blocs de grès, régularisés, polis, quelquefois déclinés sur lesquels on plaçait le grain qu'on écrasait ensuite avec la molette.

Sept exemplaires et nombreux fragments.

On trouve aussi des meules en calcaire.

10.- Molettes. (Pl. 2, N. 34.)

Quinze exemplaires entiers.

On a trouvé des meules et des molettes à *Catenoy*, *Chassey*, *Peu-Richard*, etc.

11.- Percuteurs.

En Silex et en grès. Quelques-uns sont grossiers, d'autres parfaitement arrondis.

Plus de deux cents exemplaires.

Chassey en a aussi fourni beaucoup.

Les percuteurs trouvés à la *Petite-Garenne* sont plus grossiers.

12.- Grattoirs.

Plus de trois cents exemplaires de toutes formes. Les N. 29, 30, 32, 33 (Pl. 2 et 11, Pl. 1), sortent de l'ordinaire.

13.- Nucleus.

Une quinzaine, bien caractérisés.

14.- Scies. (Pl. 2, N. 27, 28.) Quatre semblables. Un grattoir a aussi été utilisé comme scie.

Les scies sont partout assez rares; on en a trouvé au *Chaffaud*, à *Peu-Richard*, à *Entreroches*, au *Trou-de-la-Vieille* (*Saint-Angeau*). Elles sont assez communes dans les palaffittes.

Les nôtres sont usées par un long usage.

15.- Perçoirs. (Pl. 2, fig. 31.)

Une trentaine environ.

16.- Pierre de fronde.

Ressemblent à des percuteurs, mais ne portent pas de traces d'usure.

17.- Pic.

Pyramide allongée de silex. — La Pointe est très écaillée. 0.15m de long; poids, 2 kg.

18.- Tranchets. (Pl., 1, N. 10; pl. 4, N. 88.) Quarante-trois exemplaires.

On en a trouvé de semblables aux *Perrottes*, au *Placard*, à *La Couronne*, à *Puymoyen*, à *Mouthiers*, à *Voulgézac*, à *Bois-Menu*, à *Viville*, à *Catemois*, à *Coizard*, à *Concise*; dans la *Haute-Vienne*, la *Marne*, la *Suisse*, la *Scandinavie*, le *Danemarck*, l'*Egypte*, etc.

Une discussion s'est élevée au sujet de ces instruments, entre MM. *Nilsson* et de *Baye* qui y voient des pointes de flèches, et de M. *Doigneau*, qui les considère comme des ciseaux et des gouges plates.

Nilsson (Les Habitants primitifs de la Scandinavie) les considère comme des pointes mousses de flèches destinées à chasser l'eider (p. 104). Une flèche du *British Museum* (section égyptienne) est armée d'une pointe semblable; un éclat tout pareil, emmanché dans une tige de bois, a été trouvé dans une tourbière du *Danemarck* (*Cazalis de Fondouce*, *Revue d'anthropologie*, t. II. p. 318).

M. de *Baye* apporte à l'appui de cette opinion une vertèbre humaine percée d'une de ces flèches, provenant de la grotte de *Courgeonnet* (*Matériaux*, 1872, p. 198), et une autre de la grotte sépulcrale de *Coizard* (*Matériaux*, 1873, p. 29. *Revue d'anthropologie*, t. II, p. 319). Le sol en était jonché. M. de *Baye* considère que les morts ont tous reçu, dans leur partie la plus charnue, toutes ces flèches qui, après décomposition du cadavre, sont restées au fond. Les *Groénlandais* se servent encore, pour leur chasse, de flèches à peu près semblables (*W. Smith*, Notice sur le Musée de Copenhague, p. 37).

M. *Doigneau* (*Matériaux*, 1873, pp. 22, 24) considère ces instruments comme des ciseaux et des gouges.

M. *Chauvet* (Notes sur la période néolithique dans la *Charente*, p. 23) donne comme analogues les incisives de cerf et les fragments d'os emmanchés, trouvés à *Concise* et dessinés (Pl. 6) dans les Habitations lacustres de M. *Troyon*.

Ne pourrait-on concilier toutes les opinions tout en restant dans le vrai en disant que si, généralement, ou utilisait les tranchets comme ciseaux et gouges, il a pu arriver, même assez souvent, suivant les contrées, qu'on les a employés comme flèches?

Il est sans doute arrivé aussi qu'elles ont servi à armer des épées et des couteaux. Certains peuples de l'Océanie, ne sachant pas tailler les grands silex, font leurs couteaux en fixant sur une tige quatre ou cinq morceaux de quartz réunis entre eux avec de la résine (*Dumont-d'Urville*, Voyage autour du monde, t. 1, p. 197). Les anciens *Mexicains* armaient de la même manière leurs épées de bois (*Troyon*, Habitations lacustres, p. 197). Les *Esquimaux* se servent encore de couteaux en os ou en bois de renne, armés d'écaillés de fer météorique (Congrès de *Bruxelles*, p. 243, pl. XXIV, fig. 1). Les anciens tombeaux groenlandais renferment des prototypes de ces instruments, dont le tranchant

est formé par une rangée de dents de requin (Congrès de *Bruxelles*, p.248, pl. XXV, fig. 1). Enfin, nous avons vu, vers 1875, au moulin de la *Terne*, un harpon de pêche formé d'une tige sur les deux tranchants dans laquelle se trouvaient encastrées et attachées deux rangées de dents de brochets. Nous nous sommes informé depuis de cet objet, dont on n'a pu nous donner des nouvelles. Il avait été pêché dans la *Charente*.

Mais le silex lui-même est employé de cette façon, ainsi que le montre M. *Stenstrup* au congrès de *Bruxelles* (pages 242 à 250).

Le docteur *Saflray* (Voyage à la Nouvelle- Grenade), Tour du Monde, t. XII, p. 83, dit que les descendants des *Tairanos* n'emploient que le bodoguera, sarbacane longue d'environ huit pieds. Pour le fabriquer, l'indien choisit un palmier macana au tronc grêle, aux fibres noires et dures; il y insère en ligne droite, à de faibles distances des *silex taillés en forme de coin*, frappe tour à tour chaque pierre et finit par faire éclater la tige dans sa longueur... Au moyen d'un silex taillé en biseau, il détache les fibres corticales, façonne le canal avec une pierre arrondie et du sable humide et juxtapose les deux pièces.

19.- Pointes de lances moustériennes.

Ce sont probablement des objets anciens retrouvés par les habitants néolithiques et utilisés par eux.

Deux exemplaires.

20.- Petit disque en silex soigneusement retouché sur les bords.

21.- Rondelle en calcaire polie et portant des stries intentionnelles.

22.- Boule calcaire trop petite pour une bola. Très polie.

23.- Lissoirs polis par l'usage.

24.- Objets divers en silex d'usage inconnu. Une vingtaine.

Poteries.

25.- Petit vase presque entier ayant la forme d'un pot à fleurs, de 0.02m de diamètre inférieur et de moins de 0.02m de haut.

26.- Divers bords de vases.

27.- Anses diverses (pl. 2, n^o 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, pl. 3, N. 42, 43, 44, 45, 46 et 47). 80 spécimens divers.

On a trouvé des anses semblables à *Catenoy*, *Bougon*, *Availles-sur-Chizé*, *Peu-Richard*, en *Danemarck*, à *Troie*, etc.

Les anses provenant du *Peu-Richard* sont généralement ornées de cercles concentriques. Le N. 47 a été percé d'un trou après la cuisson; l'anse primitive était probablement perdue.

28.- Fusaïoles. 20 exemplaires. (PI. 4, fig. 77, 78.) On en trouve de plates et de sphériques.

Quelques exemplaires en pierre calcaire.

On a trouvé des fusaïoles en pierre calcaire à *Recoux*, *Mortier* (*Clussais*); en plomb, à *Couture-d'Argenson*, *Rouillé*, *Salignac*, *Loubillé* (*Deux-Sèvres*), *Le Vivier-de-Longré*, *Saint-Fraigne*, *Ruffec*, *Bois-Menu*, etc.; en verre, *Le Vivier-de-Longré*, *Saint-Fraigne*, *Ruffec*, *Bois-Menu*, etc; en bronze, à *La Terne-de-Luxé*, etc.

On a voulu voir dans les fusaïoles des pesons de filets de pêche. Il est fort probable que les habitants de *Recoux* allaient pêcher dans la *Touvre* et dans la *Charente*, qui ne sont éloignées que de quelques kilomètres de leur camp, mais on ne comprend guère qu'ils aient rapporté à leur demeure les pesons brisés, et cependant on trouve à *Recoux* beaucoup de fusaïoles brisées. On y a vu aussi une sorte de monnaie, mais nous croyons plus logique de les considérer comme des pesons de fuseaux.

La terre des fusaïoles est généralement la même que celle des poteries.

29.- Petit vase ayant la forme d'une calotte sphérique. (PI. 3, N. 49.)

30.- Dessins et ornements divers. (PI. 3, fig. 64, 65, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63; pl. 4, fig. 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76.)

La torsade du vase 58 ressemble à celle du vase de *Champs-Doulans* (*Vendée*). Le N. 64 se retrouve à *Catenoy*; le N. 65, à *Peu-Richard*; les N. 55, 63, 66, 67, 70, 72, 75, à *Jioux*, *Voueil*, *Bois-Menu*, *Catenoy*, *Troie*, etc.; le N. 69 à *Arlait*, *Jioux*, *Catenoy*, etc.; le N. 71, à *Catenoy*, *Troie*, etc.

Le N. 76 porte un dessin au trait fait après la dessiccation de la pâte.

31.- Cuillers en terre cuite. 10 exemplaires incomplets. (PI. 3, N. 51, 48 et 50.)

On a trouvé des cuillers à *Chassey*, *Gourdon* (*Piette*), *Dourdan*, etc.

Il n'y a rien de surprenant à ce que la population néolithique ait connu la cuiller; cet ustensile est encore bien plus ancien. M. *Chantre* a trouvé une cuiller en bois dans le lac de *Paladru* (*Isère*) et M. *Plaire*, de *La Rochefoucauld*, une cuiller en os, grossière, dans la grotte du *Placard* (aujourd'hui en la possession de M. *Ballon*, instituteur à *Lavalette*).

Les peuplades néolithiques se servaient de cuillers ovales en terre cuite:

"Dès que l'homme eut trouvé l'art de façonner des vases de terre capables de subir l'action du feu, dit M. *Piette*, il fit cuire des aliments; il fit du potage, de la bouillie, des sauces, et il lui fallut la cuiller pour les prendre. L'invention de cet instrument fut le corollaire obligé de celle de la poterie; mais rien n'indiquait qu'il eût été imaginé avant elle. On pouvait même se demander comment il aurait pu servir aux chasseurs de renne, qui mangeaient la viande crue et n'avaient que des outres de peaux."

Les cuillers à bouche sont ovales, la cuiller à pot a le godet circulaire.

32.- Baguette en terre cuite d'usage inconnu.

33.- Tube creux en terre cuite, semblable à un tuyau de pipe.

34.- Panses diverses de vases.

Il est bien difficile de se faire une idée exacte de la forme et des dimensions des vases, dont des milliers de fragments jonchent le sol autour des huttes. Quelques-uns, si on en juge par l'épaisseur des tessons, devaient avoir au moins 0.50m de hauteur; d'autres, caractérisés par leur peu d'épaisseur, la finesse de la pâte, devaient être d'une faible contenance. Certains fragments disséminés ont pu être rassemblés et donner ainsi une idée à peu près exacte du vase dont ils ont fait partie. Enfin deux vases presque intacts ont été recueillis; l'un a la forme d'une calotte crânienne hémisphérique, il est en terre noire fine et mesure 0.08m de diamètre, l'autre a la forme d'un tronc de cône, il est en terre grossière mêlée de petits grains de quartz et mesure 0.02m de diamètre inférieur et autant de hauteur. Il a été trouvé au milieu d'un tas de cendres, de terre et de débris de poteries, sur l'esplanade qui règne au flanc du coteau, devant l'ouverture du boyau de la grotte.

Des fragments de 0.014 à 0.018m d'épaisseur, rapprochés et mesurés ont donné des diamètres de 0.17m et de 0.36m; l'un d'eux a même 0.58m de diamètre à l'ouverture; le bord supérieur est orné de petits tores. Toutes ces poteries sont grossières, mélangées de grains de quartz et faites à la main, sans l'aide du tour. Quelques vases sont en terre noire plus fine, presque pure et lustrée; les autres, en terre rougeâtre, noire en dehors et grossièrement polie. Ce sont généralement des vases larges et peu élevés.

On devait se servir, pour le lissage des poteries, d'une planchette découpée et d'un pinceau de tiges ligneuses; la trace des stries existe souvent sur la panse du vase. Pour les poteries fines, le poli est remarquable et la forme plus régulière.

M. Ramonet possède un fragment de côte, très usé et strié à l'intérieur de la courbe, trouvé à *Recoux*, et qui aurait bien pu servir à dresser et polir la panse des vases de terre.

Les petits cailloux qui se trouvent dans la pâte pourraient avoir été introduits dans la pâte à dessein, pour l'empêcher de se fendiller par la dessiccation. L'expérience avait appris à nos potiers ce moyen si simple de donner du liant à leur œuvre et d'éviter les accidents. Ils connaissaient aussi le moyen de donner à leurs vases un aspect plus agréable au moyen d'un enduit appliqué par le frottement et composé d'une roche feldspathique mélangée de matière noirâtre qui, par la cuisson, donne un reflet brillant. Certains de ces enduits sont mélangés de paillettes de mica.

Certains vases ont la panse droite, d'autres sont sphériques. Les bords sont ou droits ou retournés en tulipe, ou repliés à l'intérieur. Enfin les cols sont souvent ornés, soit extérieurement, soit même quelquefois à l'intérieur ou sur la tranche, de dessins variés, toujours géométriques: torsades, lignes droites, rayures, pointillés, trous ronds, carrés, triangulaires, triangles cantonnés, alternés et pointillés, feuilles de fougère, losanges pointillés, etc., etc., impressions diverses faites avec le pouce, le poinçon d'os ou de bois, etc., car l'outillage du potier était aussi simple que possible. Ses mains, plus ou moins exercées, pétrissaient l'argile et lui donnaient les formes voulues avant de soumettre le vase au feu, il le lissait avec la spatule; le vase façonné et orné, on l'ensevelissait dans les braises du foyer et on faisait un grand feu. L'extérieur du vase était généralement assez bien cuit, mais l'intérieur laissait fort à désirer.

Quant à la façon de fabriquer le vase, il y avait deux procédés: les vases à panse sphéroïdale sont tout d'une pièce, comme on les fut encore aujourd'hui, mais les vases à bords droits sont de deux pièces. L'ouvrier fabriquait un tronc de cône, un manchon de terre ouvert par les deux bouts et l'appliquait sur un gâteau d'argile, préalablement dressé; une pression des doigts intérieurement et extérieurement, complétait l'adhérence des deux pièces et masquait la suture. Dans ces vases, la pièce du fond dépasse généralement la panse du vase.

On se rend parfaitement compte de ce travail au simple examen des fragments du vase: les deux parties soudées ont été disjointes par l'humidité, elles ne se tiennent plus, et l'ouvrier ne prenait pas la peine de cacher les traces de sa soudure.

35.- Os divers sciés. — PI. 4, N. 79).

Les tins sont fendus en long, d'autres en travers.

On a trouvé des os sciés à *Peu-Richard*, à *Mouthiers* et dans presque toutes les stations postérieures à l'époque moustérienne.

36.- Poinçons en os, — (PI. 4, N. 8-1, 85, 86).— 6 exemplaires.

Ces poinçons servaient à faire des trous dans les peaux pour faciliter la couture des vêtements. On s'en servait aussi pour faire les dessins sur la poterie.

On en a trouvé au *Placard*, au *Chaffaud*, à *Laugerie-Basse*, à la *Madeleine*, aux *Eyzies*, à *Brioux*, à *Peu-Richard*, à *Bougon*, à la *Gélie*, à *Bois-Menu*, dans les lacs de la *Suisse* et de l'*Italie*, etc.

37.- Ciseaux en os (PI. 4, N. 83). — Quatre exemplaires.

Servaient à couper le bois.

On en a trouvé à *Peu-Richard*. à *Bois-Menu*, à *Voeuil*, à *Bougon*, à *Abbeville*, en *Suisse*, etc.

38.- Gaines en bois de cerf ayant servi de manche à un tranchet ou à une hache (PI. 4, N. 87).

Deux exemplaires.

Le tranchet qui accompagne cette gaine se trouvait à environ deux centimètres de l'ouverture, mais en dehors.

Des objets semblables ont été trouvés à *Peu-Richard*, à *La Motte-de-la-Garde*, aux *Perrottes*, à *Lupsault*, dans les lacs de la *Suisse*, etc.

On a aussi trouvé à *Recoux* des bois de cerf sans aucune trace de travail.

39.- Hache plate en bronze. (PI. 4, N. 89.)

Des haches semblables ont été trouvées en *Charente*:

dans le dolmen de *Bernac*, par *M. Bolle*; à *Rivières*, par *M. Ballon* instituteur, en 1889; à *Jarnac*, par *M. Delamain*, à *Biarge*, etc.

Dans sa belle monographie de *La Cachette de Vénat*, *M. Chauvet* dit, pp. 38 et 39:

"A la suite des savants scandinaves *Thomsen*, *S. Nilsson*, *Worssaoe*, *Engelhardt*, *Huldebrand*, *O. Montelius*, etc., on croit généralement que, vers la fin de la période néolithique, les anciennes populations de la *Gaule*, comme celles de la *Suède*, sans abandonner leur ancien outillage de pierre et avant d'employer le fer, firent usage, pendant un temps plus ou moins long, d'armes, d'outils et de bijoux de bronze. Il y aurait eu alors un âge du bronze d'après les uns, une courte période transitoire, d'après les autres."

Une grande discussion s'éleva, en 1874, au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de *Stockholm*, à propos de l'âge du bronze. MM. *Desor*, *Worssaoe*, *Cazalis* de *Fondouce* soutinrent qu'il y a eu un âge du bronze, avec ses étapes dans le développement de la civilisation, entre l'époque néolithique et l'âge du fer; *M. Bertrand* déclara que s'il en est ainsi dans le nord, elle n'existe pas pour le midi, que, pour lui, il n'y a pas d'âge du bronze.

Pour nous, il y en a en un et il a duré longtemps.

40.- Fragments de bronze provenant d'une coulée.

Ces déchets prouvent que les objets de bronze étaient fondus sur place, à *Recoux* même, que ce n'étaient point des objets importés.

La cachette de *Vénat* contenait aussi de nombreux débris de fabrication.

41.- Fragment de bracelet guilloché, en bronze.

Ce fragment est évidemment larnaudien, tandis que la hache précédente est de l'époque morgienne. Il s'est donc écoulé un temps bien long pendant lequel la même population a habité le camp. Et il n'y a

pas eut d'interruption dans cette habitation, car les objets en pierre et ceux en bronze des deux époques se trouvent à la même profondeur et mêlés ensemble.

Outre ces objets, *M. Ramonet* a trouvé, à l'extrémité du retranchement, à la surface du sol, un bracelet entier en bronze, ouvert et guilloché, un fragment de hache ou de lame à douille et un reste de fibule¹.

42.- Tige d'encrine, arrondie aux deux bouts et percée. (PI. 4, N. 93.)

Amulette ou grain de collier.

43.- Pendeloque percée, en cristal. (PI. 4, N. 91.)

L'objet est brisé.

44.- Bucarde épineuse (*cardium aculatum*). (Ph. 4, N. 94.)

A peut-être fait partie d'un ornement.

45.- Pendeloque en pierre calcaire dure, percée en partie seulement, des deux côtés. (PI. 4, N. 92.)

M. Ramonet possède un oursin fossile percé provenant de *Recoux*.

46.- Fragment de carbonate de fer hydraté ayant été raclé avec le silex sur toute sa surface. (PI. 4, N. 90.)

Trois spécimens.

La poussière d'ocre, délayée, était employée pour le tatouage.

Il existe aussi un fragment de pierre noire.

Nous avons trouvé un semblable morceau d'ocre à *Laugerie-Basse*.

47.- Sifflets en os. (PI. 4, N. 80, 82.)

Le N. 83 a été trouvé à *La Quina*, dans la partie moustérienne. Il n'est placé ici que comme point de comparaison.

Les anciennes peuplades vivaient de chasse et, pour se retrouver dans les bois, un signal était indispensable; de là le sifflet. Cet instrument a dû exister dès que l'homme a éprouvé le besoin de retrouver son semblable. Si on n'avait pas encore trouvé de sifflet moustérien, c'est que ces instruments fragiles ont été pour la plupart détruits.

Ils étaient généralement fabriqués avec un métacarpien de cervidé et ils abondent à l'époque magdalénienne.

On en a trouvé en *Charente*, dans la grotte du *Placard*, les caves du *Parc*, etc., au *Chaffaud*, etc.

48.- Polissoirs.

Pour fabriquer ou réparer les haches et autres objets polis, on frottait la pièce préalablement éclatée et retaillée sur un gros bloc de grès ou de granit, ou de toute autre pierre siliceuse; il ne tardait pas à se former des dépressions, dans lesquelles on versait du sable et de l'eau, pour faciliter l'opération du polissage.

Ces dépressions sont plus ou moins larges, plus ou moins profondes, suivant qu'elles ont servi à polir les côtés, les faces, les angles ou le tranchant de l'instrument



¹ *M. Perrein*, employé d'octroi à *Angoulême*, a trouvé, en 1899, sur l'escarpement *est*, un fragment de rasoir en bronze, analogue au rasoir hallstattien que nous avons découvert au *Bois-du-Roc*, semblable au N. 25,990 du Musée de *Saint-Germain*. De *Mortillet*. Musée préhistorique, N. 1, 185.

Quelques-uns de ces polissoirs sont énormes.

On n'a trouvé à *Recoux* que des pousoirs brisés, en grès rouge.

Des objets semblables ont été trouvés à *Pressigny*, *La Varenne*, *Saint-Maur*, *Cerilly*, *Marcilly*, *Entreroches*, *Bois-Menu*, *Recoux*, *Catenoy*, *Chassey*, *Montbard*, *Desaudans*, *La Chèvrerie*, *Sers*, etc.

Les Animaux

Les ossements découverts à *Recoux* se rapportent au Boeuf, au mouton, à la chèvre, au cerf, au porc, au sanglier, au chien, au blaireau, au lièvre, etc. Il n'y a nulle trace du cheval, soit que cet animal ne fût pas encore domestiqué, ce qui semble un peu étrange, soit plutôt que, ne servant plus à la nourriture de l'homme, ses ossements aient été rejetés plus loin, hors du camp.

On ne peut comprendre que le cheval, qui servait de base à l'alimentation à l'époque de la pierre taillée et surtout à l'époque magdalénienne, ait disparu subitement à l'époque de la pierre polie, pour reparaitre en grand nombre à la fin de l'âge du bronze. Si cela était, il faudrait qu'il eût été réimporté, comme en *Amérique*.

Les populations magdaléniennes ornaient leurs armes et leurs outils de dessins représentant les animaux de leur époque; ceux de la période néolithique se contentent d'orner leurs poteries de dessins géométriques, combinaisons de lignes droites d'abord, puis, à mesure que l'art se perfectionne, de lignes courbes, mais jamais de figures d'animaux, ni de plantes. Il en est de même pour l'âge du bronze, en *Suisse* et dans tout le sud-ouest de l'*Europe*.

Les bronzes de la *Sibérie*, beaucoup plus récents que les nôtres, portent quelquefois des figures d'animaux; mais il faut reconnaître là une influence de la *Chine*. (*F. R. Martin*, l'Age du bronze au Musée de *Minoussinsk*.)

Ci-après 4 planches >





